

**Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon**  
**Compte-rendu de Conseil d'Administration**  
**par vidéoconférence le 07/04/2026 entre 19h30 et 21h...**

Présents :

- Bosch Francis
- Descarpentries Alain - absent, donne  
procuration à Bert
- Huet Jannick pour Interkant  
soit 7 voix d'administrateurs sur 10
- Lo Jacomo François
- Schumann Bert
- Soubourou Pierre
- Spanjaard Thierry pour INOE

Personne-ressources :

- Godivier Xavier

Invités : /

Séance : Président, secrétaire : Soubourou Pierre

### 1. Validation des CA précédents

- CA 2026-01-23 approuvé à l'unanimité
- CA 2026-03-06 approuvé à l'unanimité

### 2. Préparation de l'AG

- AG 2026 Convocation
- Candidatures (date limite des professions de foi 27 mars) - [gresillon.org/ag](http://gresillon.org/ag)
  - Alain Descarpentries
  - Bert Schumann
  - Franciska Toubale
  - Laurent Ramette
  - Espéranto France (Xavier Godivier)

### 3. Projet Estonteco

- Projet de résolution
- **Audit (Copie de Chiffrage détaillé travaux)**

Projet de résolution pour l'AG 2026

Constatant que le chiffre d'affaire stagne voire diminue sur l'exercice précédent, en raison d'une baisse des locations,

Constatant que les perspectives, en l'état actuel, des locations restent médiocres,

Constatant que les devis des locations en jours ouvrés sont refusés en raison du manque de confort des lieux,

Constatant que les travaux actuels sont de facto réalisés par des artisans plutôt que des bénévoles, donc à des coûts supérieurs,

La résolution suivante est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet « Estonteco » qui fait suite à l'audit présenté lors de l'Assemblée Générale de 2025,

Valide l'orientation stratégique visant une modernisation visible et rapide du Château de Grésillon pour atteindre un standard de confort de type « 2 étoiles »,

Approuve l'objectif du plan d'investissement Estonteco présenté, dédié à la rénovation profonde du château sur cinq à dix ans,

Autorise le Conseil d'Administration à structurer le financement de ce projet selon le schéma suivant:

- La recherche prioritaire de financements internes (dons, parts, emprunt auprès des espérantistes et associations),
- La mise en place d'un système de mécénat ciblé pour les travaux spécifiques,
- Le recours à un emprunt bancaire complémentaire pour couvrir le solde,

Lance un appel solennel au volontariat auprès des sociétaires pour constituer un groupe de travail dédié à la recherche de fonds et au suivi opérationnel de la rénovation, dont la définition précise des travaux à effectuer,

Prend acte que le remboursement de l'investissement sera assuré par la croissance prévisionnelle des nuitées et la révision de la politique tarifaire appliquée aux usagers et locataires extérieurs. Remarque : des chambres de même confort qu'aujourd'hui seront conservées à un tarif abordable, pour les espérantistes.

L'Assemblée Générale donne ainsi mandat au Conseil d'Administration pour engager les premières démarches concrètes de recherche de financements et de devis, avec un point d'étape obligatoire à chaque Assemblée Générale.

[La résolution a été discutée par courriel, mais la version ci-dessus a été envoyée dans la convocation à l'AG]

#### 4. Travaux, nouvelles, stages et locations

- Escalier au 2e étage et sortie de secours de l'entrée - cf. mail de Bert ce jour vers 18h (ci-dessous)
  - Vote: POUR 5 - CONTRE 1 - ABSTENTION 1 = le projet présenté est retenu

De Berto Šuman le 7 avril 2026 à 17:51

But : 2e escalier au 2e étage. Ouverture au public des chambres 27 à 32 et récupération des 2 couchages interdits au 2e étage

Retour sur investissement : Plus de couchages soit augmentation du tarif. Rénovation avec douches/WC  
Durée estimée : études en 2025, travaux en hiver 2026

L'architecte s'occupera de l'escalier au 2e étage ET de la porte d'entrée (qui est en mauvais état).  
L'escalier et sa porte de sortie sont un ensemble sur le chemin d'évacuation en cas d'incendie

L'escalier coûte 34 k€ HT. Rajouter 3 k€ pour la fenêtre avec exutoire de fumée et 3 k€ pour une nouvelle porte aux normes, soit 40 k€ HT.

La porte d'entrée coûte 11 k€. Rajouter 3 k€ pour garder les volets intérieurs.

Le total des 2 travaux tourne autour de 50 k€ HT soit 60 k€ TTC.

Claude indique un barème indicatif des honoraires (2026) de 10 à 15% pour des travaux jusqu'à 150 000 €  
L'architecte demande 8,4 k€ TTC, c'est 14 % des travaux de 60 k€ TTC.

Il faut considérer les difficultés d'un bâtiment ancien et des normes de sécurité dans un ERP.

D'après un message de Claude, on demande à l'architecte d'assurer la mission complète entre la signature du marché et réception des travaux, cela augmentera son prix.

Je demande approbation par le CA pour engager ces travaux

Prochaine séance du Conseil d'Administration après l'Assemblée Générale